

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU ROCHER-PERCÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ TENUE LE MERCREDI 15 JUILLET 2026, À 15 H 15, À LA SALLE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ SITUÉE AU 129, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, À CHANDLER, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SAMUEL PARISÉ, PRÉFET, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M.	Daniel Leboeuf, maire	Ville de Percé
M.	Roberto Blondin, maire	Mun. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
M.	Denis Beaudin, maire suppléant	Ville de Grande-Rivière
M.	Gilles Daraiche, maire	Ville de Chandler
M.	Henri Grenier, maire	Mun. de Port-Daniel-Gascons

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

M^{me} Christine Roussy, directrice générale / greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 15 h 26, par monsieur Samuel Parisé, préfet. Madame Christine Roussy, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

26-07-144-E

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le préfet, monsieur Samuel Parisé, procède à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Leboeuf, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC adopte, par la présente, l'ordre du jour.

26-07-145-E

ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉDIFICE DE LA MRC ET À L'AÉROPORT DU ROCHER-PERCÉ – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la MRC a procédé à un appel d'offres sur invitation pour les travaux d'entretien ménager à l'édifice administratif ainsi qu'à l'aéroport;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu une seule soumission et que celle-ci est conforme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Henri Grenier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- Que le conseil de la MRC octroie le contrat à l'entreprise 9191-7435 Québec Inc. pour un montant de 40 652,86 \$, taxes incluses, pour les travaux d'entretien ménager à l'édifice administratif ainsi qu'à l'aéroport, et ce, jusqu'au 23 juillet 2027, et ce, avec possibilité de renouvellement pour une année supplémentaire;
- Que la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC, un contrat entre les deux parties.

26-07-146-E

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) – APPROBATION DU REGISTRE ANNUEL (ANNEXE 5) 2026-2027

Sur proposition de monsieur Daniel Leboeuf, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé approuve le registre annuel (annexe 5) pour les travaux d'aménagement forestier dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2026-2027.

26-07-147-E

AÉROPORT – RÉNOVATION INTÉRIEURE PARTIELLE À L'AÉROGARE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la MRC a procédé par appel d’offres sur invitation pour des travaux de rénovation intérieure partielle à l’aérogare;

CONSIDÉRANT que deux entreprises ont déposé leur soumission dans les délais requis et qu'elles sont conformes;

CONSIDÉRANT les résultats :

Entreprises	Coûts, taxes incluses
MFT et Fils Inc.	13 314,00 \$
N&R Duguay Construction inc.	20 580,53 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Leboeuf, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit MFT et fils Inc. au montant de 13 314,00 \$ taxes incluses.

26-07-148-E

AÉROPORT – RÉPARATION DE LA CLÔTURE – OCTROI DE CONTRAT

Sur proposition de monsieur Gilles Daraiche, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé octroie un contrat à Vistech Gaspésie inc. pour la réparation de la clôture à l'aéroport du Rocher-Percé, et ce, pour un montant de 18 500,00 \$, taxes en sus.

CORRESPONDANCE

Aucune.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

POINTS À PARTAGER

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

26-07-149-E

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** par les membres présents que la séance soit et est levée à 15 h 31.

Samuel Parisé
Préfet

Christine Roussy
Directrice générale & Greffière-trésorière